N. XI.



GAZETTE DE VARSOVIE

DU MERCREDI 8. FEVRIER 1758.

De Londres, le 12. Janvier.

Il est à remarquer dans les conjonctures présentes, qu'il regne actuellement dans le Parlement l'harmonie la plus parfaite parmi tous les Membres, & qu'on y délibere sur les affaires publiques avec une activité d'autant plus extraordinaire, qu'il ne s'y rencontre aucune opposition. Le Parti Anti-Ministérial, qui a langui depuis longtems, paroit être tombé dans le dépérissement. Un chacun est convaincû de la necessité d'écarter tout ce qui pourroit distraire l'attention de cette Assemblée aux affaires generales: & l'on doit ajouter, que la même harmonie & la même unanimité regnent dans tous les Conseils du Royaume.

La Cour a pris la résolution de faire passer au plûtôt en *Amerique* les renforts de Troupes destinées pour ce païs-là, & qui seront portés à 10000 hommes de Troupes reglées. La Cour enverra en même tems une Flotte de 19 Vaisseaux de ligne, plusieurs Frégates, Brulots, Galiottes à bombes en *Amerique*, afin d'y tenter une expedition par Mer, pendant que le gros de l'Armée agira sur le Continent de l'*Amerique Septentrionale* aux ordres du General-Major *Abercrombie*, qui y commandera les Troupes en chef, jusqu'à ce que le Lord *Loudon* y soit remplacé.

L'on écrit de *Dublin*, qu'en vertu des ordres de la Cour, les Bâtiments de transport, aïant à bord les 900 Montagnards *Ecossois* levés pour recruter les Corps des mêmes Troupes emploiés dans l'*Amerique*, avoient appareillé ce jour-là, afin de mettre à la voile pour se rendre à la *Nouvelle-Yorcke*, sous l'escorte du Vaisseau de guerre le *Hampshire*. Plusieurs Régiments d'Infanterie sur l'Etablissement d'*Irlande* ont reçû ordre de se tenir prêts à s'embarquer au premier avis, afin de passer en *Amerique*. Les

renforts destinés pour ce païs-là partiront de l'*Europe* vers la fin du mois prochain.

Quelques uns des principaux Ministres du Roy, qui étoient allés passer quelques jours à la campagne à l'occasion des fêtes, sont de retour icy pour assister à un Conseil qui se tient ce soir à *S. James*.

Pendant que l'on est ainsi actif à se mettre en état de faire face par-tout, & d'agir efficacement, on ne s'endort point dans le Cabinet. On pense à s'assurer au dehors par de nouvelles Alliances, & à démembrer celles des Maisons d'*Autriche* & de *Bourbon*, dont on tâche de mettre la liaison intime, quoique peu naturelle, dans tout son jour. Si l'on ne réussit pas par-tout également, on se flatte du moins de gagner pays par-ci par-là ; Et, si les affaires ne s'accommodent point cet hiver, on a lieu d'espérer de voir au Printems prochain les choses s'arranger peu à peu selon nos désirs.

Au milieu de tous ces arrangemens, la Cour ne perd nullement de vuë le grand ouvrage du rétablissement de la Paix, surtout en *Allemagne*, puisque, débarrassés de tout soin à cet égard, nous nous croirions bien en état d'amener les affaires en *Amerique* à une promte & heureuse fin.

De Paris, le 14. Janvier.

Lundi dernier, l'on jugea à la Grande Chambre du Parlement une cause extrémément interessante, dont le point de droit résidoit dans la question de savoir, si un Juif marié avec une Juive selon le Rit de la Sinagogue, autorisé par les Loix du Royaume, peut, après avoir reçu le Batême & à la faveur de cette régeneration, contracter un nouveau mariage, sous le prétexte que sa Femme, encore infidéle, refuse de demeurer avec lui. Cette cause aiant été amplement traitée & discutée pendant plusieurs Audiences par les Avocats, conformément aux Régles de l'Eglise & aux Loix du Royaume, est intervenû Arrêt en Robes rouges, contraire à ce qui se pratique tant en *Italie*, que dans toute la domination *Espagnole*, ainsi qu'à la Jurisprudence du Parlement de *Metz*, & à celle du Conseil souverain d'*Alsace*. Par cet Arrêt la Cour a dit, qu'il n'y avoit abus dans les sentences de M. l'Evêque de *Soissons* (lesquelles declaroient ce Neophite non recevable à contracter au nouveau mariage avec une Chrêtienne) & en conséquence il lui a été fait defense de contracter mariage du vivant de sa legitime Epouse, ainsi que lui permettoit une sentence de l'Officialité de *Strasbourg*, qui a été declarée abusive par ce même Arrêt.

Le Roy a nommé les Commissaires, qui doivent présider les Chambres des Requêtes du Palais. Celles des Enquêtes s'assemblerent mardi dernier pour se concerter sur les lots & la distribution des procès, qui avoient été distribués à Messieurs de la 4me & 5me Chambres, qui ont été supprimées par l'Edit du mois de Decembre 1756. Toutes les Chambres s'assemblent aujourd'hui pour arréter des Remontrances au Roy, dont l'objet, dit'on, concerne l'ordre public.

De Vienne, le 28. Janvier.

Le Duc de *Saxe-Hildbourghausen* est arrivé avant-hier de l'Armée de l'Empire en cette Capitale, & il a eû hier audience de leurs Majestés.

De Ratisbonne, le 25. Janvier.

Quelques nouvelles publiques ont annoncé un prétendu avantage remporté par les Troupes Hannovriennes à Rottenbourg, & la prise du Marquis d'Armentiéres, Lieutenant Général au service de S. M. T. C. mais ces nouvelles paroissent sans aucun fondement, puisque M. d'Armentiéres étoit certainement à Zelle

dans le tems que l'on marquoit qu'il avoit été fait prisonnier.

On mande, que les Hannovriens font des dispositions très vigoureuses pour augmenter leurs Troupes. Chaque Bataillon doit être porté à mille hommes, & augmenté de trois Lieutenants en second ; la Compagnie Franche de Scheiter doit monter à 400 hommes ; les Chasseurs de Schulenbourg à 1200. & l'on attend à tout moment d'Angleterre l'ordre de porter à 4 Escadrons les Houssars de Luckner.

Pour subvenir à ces augmentations l'on a entre autres publié dans le Duché de Lunebourg une Patente, qui défend à tout fils de paysan de quitter le pays à peine de privation de son héritage & biens, qu'il pourroit avoir à esperer. Le pere où à son defaut les deux parens les plus proches du sujet qui aura quitté, seront responsables pour lui, & condamnés jusqu'à reproduction, à la brouette ou à travailler aux Fortifications : & quiconque entrera de gré dans le service militaire, sera mis en possession de l'héritage, metairie, &c, de ceux, qui se seront evadés.

On mande du Duché de Mecklenbourg, que le Roi de Prusse en exige à peine d'exécution militaire les Livraisons suivantes qui doivent être fournies au 21 Fevrier : 4368 Muids de Farine, 8220 Muids d'Avoine, ou au lieu d'Avoine 5480 Muids de Seigle, 202380 Quintaux de foin & plus d'un million de bottes de paille, outre une somme d'Argent très considerable.

De Francfort, le 21. Janvier.

Suivant les avis que l'on a de l'Armée Hannovrienne, le Prince Ferdinand de Brunswick garde sa position de Lunebourg, pour être à portée de se joindre aux secours, qu'il attend dit-on, mais qui paroissent ne pas se hâter de le joindre : cependant les Troupes aux ordres de ce Prince sont distribuées de la maniere suivante dans leurs Quartiers de cantonnement :

Quartier Général à Lunebourg, avec 2 Bataillons des gardes Hanovriennes & le premier Régiment de Brunswick.

A Wrestädt le Régiment de Kilmansegg.

A Kalmbroick le Régiment d'Oberg.

A Bodenteich les Régiments de Zaudre & de Scheiter.

A Holdenstädt le Régiment de Wagenheim.

A Gerdau les Régiments de Knesebeck & de Dippenbrock.

A Grossen & à Lutjen-Suste les Régiments de Dreves & de Buckebourg.

A Dorn le Régiment de Ledeborn.

A Alt-Ebesdorf les Régiments de Bock & du Prince d'Anhalt.

A Nettelkamp les Gardes & Grénadiers de Hesse.

A Brunck le Régiment de Mansbach.

A Ebesdorf, Hanste, & Bronel, le Régiment d'Imbhoff.

A Groff-Bollenzen les Régiments de Kanitz & de Furstenberg.

A Metzingen le Régiment du Prince Charles.

A Holcksen un Bataillon de de-Behr.

A Oldenstäde un Bataillon du Régiment du Corps.

A Wiersen le Régiment de Drucht-Leben.

A Luhr le Régiment de Fabrice.

A Sonterbourg les Régiments du Prince Heréditaire & celui du Prince d'Isenbourg,

A Granchen les Régiments de Hannau & de Capplan.

A Lutgen-Bollensen le prémier Régiment de Hesse.

A Hammelsdorff les Régiments de Zastrow & de Brauers.

Les Régiments de Busch & de Dachzenhausen sont sur les derrieres. L'Hopital est à Bardewick, & l'on assure que le nombre des malades y est très grand.

Les lettres de Brunswick portent, que l'on travaille avec beaucoup d'assiduité aux ouvrages de cette ville, que l'on augmente considerablement. On a entre autres mis par-tout de nouvelles pallissades, sans que le froid excessif ait suspendu les travaux: & on a rehaussé & fortifié beaucoup plus qu'il ne l'étoit l'ouvrage à Corne, qui est près de la porte nommée August-Thor. On a aussi augmenté le nombre des canons qui étoient sur les remparts, & il semble qu'à tout évenement on veuille faire de cette Ville une place propre à soutenir un siége dans les régles.

On apprend de la Pomeranie Suedoise que le Comte de Rosen est arrivé à Stralsund, & qu'il y a pris le Commandement de l'Armée. D'on le Maréchal Ungern de Sternberg, & le Général Lieven, sont partis le 10. pour se rendre à Ypstadt & de là en Suede.

De Hambourg, le 16. Fevrier.

On apprend de Breme, qu'il y a eu la semaine derniere aux environs de cette ville plusieurs Escarmouches assez vives, & que l'on s'étoit même canonné de part & d'autre. Ces Lettres ajoutent, que le 11. un Corps de Troupes Francoises, ayant avec lui de la grosse Artillerie, parut devant la ville, qui ferma ses portes, & que ce Corps logea dans les Fauxbourgs ou il resta jusqu'au lendemain, qu'il fit un mouvement sur la nouvelle qu'il reçut de l'approche des Hannovriens.

Au depart de la poste ces derniers étoient encore à portée de la ville, & demandoient, dit-on, d'y entrer, & d'un autre côté les François paroissoient se disposer à les prévenir.

De Varsovie, le 8. Fevrier.

M. Keith Ministre Plenipotentiaire de S. M. Brit. arriva ici samedi dernier, accompagné de Milord Titchfield. Le Roi notre Auguste Monarque ayant été avant-hier attaqué de la goute, ne pût non seulement accorder l'Audience resolûë pour hier à ce Seigneur, mais S. M. fut pour le même accident privé des plaisirs d'une grande chasse, qui lui étoit preparée à quelques lieuës d'ici. Sa Majesté ayant nommé à l'Archevêché de Leopol, à la satisfaction universelle, Mr. le Comte Lubieński Grand Notaire de la Couronne, le Chapitre de Leopol informé & très satisfait de ce choix, a (conformement au bon plaisir de Sa Majesté) solennellement procedé à son Election: en consequence Mrs. Jezierski, Evêque de Bacovie, & Zbierzchowski, Chanoines deputez du même Chapitre, arriverent ici le 5. du present mois, & eurent l'honneur le lendemain de complimenter Mgr. l'Archevêque de la part de Mrs leurs Confreres. Sa Majesté a conferé la charge de Chambelan à M. Ronicker, & à M. Theodor Dzierzbicki celle de Gentil-homme de la Chambre. Ce dernier fut en même tems fait Capitaine au Régiment de Chevaux Legers de S. A. R. le Prince Charles.

Tous les Mardis du Carême, il y aura, ainsi que l'Année passée, Sermon François dans l'Eglise des RR. PP. *des Ecoles Pieuses* de cette Ville.

Les Gazettes Etrangeres ont manqué cet Ordinaire, excepté celle de Vienne.

N. XI.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
DU 8. FEVRIER 1758.

De Munich, le 17. Janvier.

NOus avons reçu les tabelles de la perte que nos Troupes ont faite à la sanglante Bataille du 5. Decembre. Nous y avons eû, 46. Officiers tués, blessés, ou prisoniers, & 581. Soldats de ces trois classes. Cela ne paroit pas prouver, que nos Troupes aient pris la fuite: aussi ce n'est qu'en vain qu'on a voulû denigrer au dehors la conduite de ces braves gens, qui certainement ont rempli leur devoir. Nous pouvons assurer avec la plus exacte verité, que les *Bavarois* ont été des derniers à se retirer: qu'ils ont été des premiers à se rallier & à se remettre en ordre sur le Champ de Bataille; que si nous avons perdû quelques uns de nos canons, nos Grenadiers au moins ont eû le courage d'en reprendre d'autres le sabre à la main & de les conduire à Lissa: cette action est d'autant plus remarquable, que l'Aille, où nos Troupes êtoient postées, étoit debordée de beaucoup, & qu'elle a été attaquée en front & en flanc. La Cour a plusieurs lettres du Géneral de Nadasti, dans lesquelles ce digne Officier rend toute la Justice à nos Troupes, & detruit les imputations qu'on s'est efforcé d'avanturer ailleurs.

De Dunquerque le 12. Janvier. Un Corsaire de ce Port a pris & conduit ici le 23. du mois dernier le Paquebot de Douvres destiné pour Flissingue. Le Capitaine, avant que de se rendre, avoit eû la précaution de jetter à la mer la Mâle qui étoit à bord de ce Batiment, & qui contenoit les lettres pour la Flandres & pour une partie de la Zelande. Le Corsaire *la Marquise de Barail*, de ce Port, commandé par le Capitaine Gerard Morel, s'est emparé du Navire Anglois l'*Elisabeth* allant de la *Virginie* à *Aberdéen en Ecosse*, avec une cargaison considerable. Cette prise a été conduite à Bergue en Norvege, où elle doit être venduë.

De Genes le 12. Janvier. Jamais ouragan n'a été comparable à celui qui se fit sentir ici vers la fin du mois dernier, la memoire de l'homme ne nous en rappelle aucun plus terrible. L'on n'a consideré l'horreur, que nous offroient les vagues en furie, qu'avec une frayeur inexprimable. L'on ne pouvoit pas s'imaginer comment un seul Vaisseau échapperoit à la fureur des flots: cependant dans le plus fort de la tempête une petite Barque de pêcheurs portant 8. viellards arriva heureusement dans ce Port.

De Londres le 12. Janvier. Comme toutes les Pièces, concernant l'Expédition qui a été tentée sur les Côtes de France, semblent devoir interésser le Public, on croit, qu'il verra avec plaisir celles qui suivent, & qui ont été imprimées dans nos papiers publics de l'aveu du Gouvernement.

Lettre du Capitaine Clerk maintenant Lieutenant-Colonel, à M. de Ligonier, & communiquée ensuite à M. Pitt au sujet de Rochefort.

A mon retour de Gibraltar en 1754. je visitai une bonne partie des Côtes occidentales de France, pour en réconnoitre l'état & leurs fortifications, & juger si l'on pouvoit y former quelque entreprise: avec espoir d'un succès probable en cas d'une rupture avec la France, supposé qu'elle envoyat, comme elle avoit fait pendant la Guerre passée, ses Troupes en Italie, en Flandres, & en *Allemagne*.

J'avois entendu dire, que Rochefort étoit une place trés importante, mais qu'elle avoit été abſolument negligée; j'allai pour m'en inſtruire voir le Gouverneur de cette place, je me rendis chez lui en uniforme; je lui dis, que j'étois en route de Gibraltar pour m'en retourner à Londres; & je lui ajoutai, qu'il ſatisferoit ma curioſité s'il vouloit me permetre de voir cette place, ainſi que les chantiers & les vaiſſeaux; il m'accorda tres poliment ma demande, & me donna un Ingenieur pour me conduire.

Je fus ſurpris de voir, que quoique les remparts fuſſent revetus, la plus grande partie n'en étoit flanquée que par des Redans qu'il n'y avoit ni ouvrages avancés, ni chemin couvert, ni foſſé en pluſieurs endroits, & que d'une certaine diſtance on pouvoit decouvrir jusqu'au pied du rempart.

Je ne vis du côté de la Riviere ni parapets, ni batteries; du côté du Continent je vis en revanche pluſieurs hauteurs à portée, c'eſt à dire à environ 80. toiſes de la place; & l' Ingenieur, qui me conduiſoit, me dit la-deſſus, qu'elle étoit dans cet état depuis plus de 70. ans.

Inſtruction ou avis du General Ligonier à M. Mordaunt.

Il n'eſt perſonne qui n'ait appris dans le ſervice, que dans les entrepriſes les mieux concertées les revers ſont à craindre; qu'elle part ne doit donc pas avoir la fortune dans une expédition entrepriſe ſans connoiſſance préciſe du pais & des forces que vous avez à combattre.

La capacité du Général peut à la vérité ſuppléer à ce defaut: mais il ſeroit abſurde dans ces circonſtances de lui tracer un plan fixe & des regles pour la conduite qu'il doit tenir.

Je ſais très bien, que l'objet, que S. M. ſe propoſe en allarmant les côtes de France, eſt l'eſpoir de faire en même tems une puiſſante diverſion en faveur de S. A. R. le Duc de Cumberland, & en faveur du Roi de Pruſſe, qui demande avec inſtance que l'on prenne ce parti.

Outre l'execution de ce plan en général, les vuës de S. M. ſont encore, de porter un coup mortel à la Marine de France, en attaquant Rochefort & en y detruiſant s'il étoit poſſible les chantiers, bois de conſtruction, &c.

Un rapport fait par un des Ingenieurs du Roi, qui en 1754. avoit été dans cette place, ſemble devoir faciliter le ſuccès de cette entrepriſe: & en effet, ſans une autorité ſemblable on auroit eû peine à croire, qu'une Ville de cette importance ait éte laiſſée dans l'état, où on la dépeint.

Dans toutes les entrepriſes militaires, ou douteuſes ou dangereuſes, il faut peſer les avantages qu'on peut tirer du ſuccès, & le dommage qui peut reſulter de la non-reuiſſite: & c'eſt cet examen qui doit determiner à faire un choix prudent

S'il y a quelque entrepriſe à faire ſur *Rochefort*, c'eſt l'affaire de l'Amiral de connoitre les côtes d'en approcher avec les Troupes le plus près qu'il ſera poſſible, de couvrir leur debarquement par la diſpoſition de ſes Vaiſſeaux, & de detruire les batteries qui pourront être ſur le rivage; il ne doit auſſi point perdre de vuë, que ſi les Troupes débarquent à trop de diſtance de la place, l'execution de l'entrepriſe ſe deviendra dangereuſe, pour ne pas dire impoſſible.

En ſuppoſant les Troupes debarquées, c'eſt alors à leur Général à juger, ſi elles doivent marcher avec toutes les precautions convenables directement ſur *Rochefort*, afin d'empecher qu'on n'y jette du ſecours: tandis que les Troupes de Marine travailleront à des retranchements pour aſſurer le debarquement des munitions, & la retraite ſi elle devient néceſſaire.

(*La ſuite l'Ordinaire prochain.*)